



**L'admission
universitaire**

2017

Guide d'information

RÉALISATION

Jocelyne Bérubé, c.o.
Campus Notre-Dame-de-Foy

Nicole Dufour, c.o.
Collège Mérici

Mise à jour décembre 2016

Caroline Lagacé-Morest, c.o.
Amélie Langlois, stagiaire en orientation
Mérici Collégial Privé

Danièle Provencher, c.o.
Camille Bergeron, stagiaire en orientation
Campus Notre-Dame-de-Foy

Collaboratrice

Section : service de logement

Karine Dufour
Cégep Garneau

Mise en garde : ce document a été mis à jour en décembre 2016. Il est important de consulter les documents des universités pour vérifier s'il y a changement.

En route vers l'université

Si vous songez à entreprendre des études universitaires, ce guide a été conçu afin de vous familiariser aux étapes nécessaires pour compléter vos demandes d'admission.

Bon succès dans vos démarches!

1^{re} étape : L'admission

C'est à cette étape que vous devez choisir vos programmes et vos universités. Il est très important de bien connaître, de bien évaluer, de bien sélectionner, de bien décider, car, comme vous le savez, être bien informé évite bien des erreurs.

Il est très important de connaître :

- le système universitaire;
- les conditions d'admission;
- les programmes contingentés;
- la manière de compléter les demandes d'admission;
- les dates limites.

À noter que certaines informations contenues dans les pages qui suivent sont tirées du *Guide Choisir 2017- Université - 16^e édition*.

Le système universitaire

Le système universitaire comporte trois niveaux d'études :



Les études de 1^{er} cycle se présentent sous différentes formes :

BACCALAUREAT

90 crédits ou +

DIPLOME

60 crédits

CERTIFICAT

30 crédits

A) LES BACCALAUREATS

BACCALAUREAT SPECIALISE OU DISCIPLINAIRE

Programme comprenant 90 crédits ou plus (120 crédits) sur une même discipline ou champ d'études.

Durée : 3 à 4 ans (Levasseur, Pelletier et Saucier, 2016, p.8)

Note : **Dans les universités anglophones**, l'appellation "**Honour**" est un équivalent du baccalauréat spécialisé. L'excellence du dossier scolaire de 1^{re} année universitaire permet l'accessibilité à ce programme.

BACCALAUREAT BIDISCIPLINAIRE

Programme de 1^{er} cycle dont le contenu porte en parts égales sur deux disciplines apparentées ou sur deux champs d'études d'au moins 42 crédits chacune (Levasseur et coll., 2016, p.9).

BACCALAUREAT AVEC MAJEURE

Les 90 crédits se partagent entre 2 disciplines :

Programme de 60 crédits dans une discipline ou champ d'études constitue la majeure (2 ans)

et

Programme de 30 crédits dans une autre discipline ou champ d'études formant ainsi la mineure (1 an).

Une mineure peut également être remplacée par un bloc complémentaire.

N.B. Le nombre de crédits attribués à une majeure et à une mineure est variable dans les universités anglophones (Levasseur et coll., 2016, p.8).

BACCALAUREAT MULTIDISCIPLINAIRE / PAR CUMUL

Les 90 crédits se partagent entre 3 disciplines :

Baccalauréat combinant :

- 3 mineures (ou certificats) ou
- 2 mineures (ou certificats) et un bloc complémentaire *

N.B. * Bloc complémentaire : 30 crédits répartis dans différentes disciplines

À noter que vous ne pouvez pas choisir 3 mineures (ou certificats), les faire et les voir automatiquement reconnus comme baccalauréat multidisciplinaire. Certaines mineures sont incompatibles et un axe intégrateur est important. Contactez les universités pour obtenir plus d'information sur le sujet (Levasseur et coll., 2016, p.8).

BACCALAUREAT PERSONNALISE, INDIVIDUALISE OU SUR MESURE

«Programme universitaire de premier cycle comprenant 90 crédits choisis par l'étudiant et lui permettant d'acquérir une formation conçue en fonction de ses propres champs d'intérêts et des objectifs qu'il s'est fixés lorsque aucun autre programme ni aucune autre combinaison de programmes ne peut répondre à son besoin. Les choix de l'étudiant doivent être préalablement approuvés par les autorités compétentes» (Levasseur et coll., 2016, p.9).

BACCALAUREAT INTEGRE

«Programme universitaire de premier cycle permettant d'acquérir une formation dans au moins deux domaines ou une formation générale à l'intérieur d'un domaine (ex. : baccalauréat intégré en langue française et en rédaction professionnelle ou baccalauréat intégré en sciences humaines)» (Levasseur et coll., 2016, p.9).

BACCALAUREAT AVEC CONCENTRATION OU CHEMINEMENT

«Programme universitaire de premier cycle composé de cours conduisant à des études plus poussées dans un champ d'études ou une discipline (ex. : baccalauréat en administration des affaires - concentration comptabilité)» (Levasseur et coll., 2016, p.9).

B) LES DIPLOMES ET LES CERTIFICATS

DIPLOME

Programme unique de cours (60 crédits) qui peut être réalisé en 4 trimestres. Le diplôme peut, dans certains cas, correspondre à une majeure d'un baccalauréat (Levasseur et coll., 2016, p.8).

CERTIFICAT

Programme de 30 crédits qui peut être réalisé en 2 trimestres s'il est réalisé à temps plein. Le certificat peut, dans certains cas, correspondre à une mineure d'un baccalauréat. A noter que certains certificats sont offerts seulement à temps partiel (Levasseur et coll., 2016, p.8).

C) PROGRAMMES COURTS OU MICROPROGRAMMES

Certaines universités offrent des programmes courts dont le nombre de crédits varie d'un programme à l'autre (6 à 18 crédits). Certains programmes exigent des critères particuliers (âge, expérience, DEC professionnel, etc.). Il est important de vérifier les préalables dans les guides d'admission des universités respectives (Levasseur et coll., 2016, p.7).

Où trouver les renseignements utiles?

A) Vous pouvez consulter les documents suivants dans lesquels les conditions d'admission et les critères de sélection vous sont expliqués :

- Répertoires des programmes et cours préparés par chaque université.
- Guides d'admission des universités.
- Demande d'admission des universités de l'Ontario.

B) Vous pouvez consulter les sites Internet des universités. Il est même possible et fortement recommandé d'y faire une demande d'admission directement.

QUEBEC :

Université Laval :	www.ulaval.ca
Université de Sherbrooke	www.usherbrooke.ca
Université de Montréal	www.umontreal.ca
U.Q.A.M.	www.uqam.ca
U.Q.T.R.	www.uqtr.ca
U.Q.A.R.	www.uqar.ca
U.Q.A.C.	www.uqac.ca
U.Q.O.	www.uqo.ca
U.Q.A.T.	www.uqat.ca
McGill	www.mcgill.ca
Polytechnique	www.polymtl.ca
Bishop's	www.ubishops.ca
Concordia	www.concordia.ca
E.T.S.	www.etsmtl.ca
H.E.C.	www.hec.ca
Télé-Université	www.telug.ca

ONTARIO :

Ottawa :	www.uottawa.ca
York (Collège Glendon)	www.yorku.ca
Universités ontariennes	www.ouac.on.ca

AUTRES SITES :

Association des universités des collèges du Canada: www.aucc.ca/
Site des universités québécoises : www.crepuq.qc.ca/

C) Vous pouvez consulter les services suivants dans votre collège :

- En **ORIENTATION**, pour préciser votre choix d'études ou de carrière en tenant compte de vos goûts, vos aptitudes, vos intérêts, vos besoins et vos valeurs.
- En **INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE**, si vous avez besoin de comprendre le monde scolaire (système universitaire, programmes d'études, critères d'admission, contingentement, etc.) et le monde professionnel (aptitudes, nature des professions, conditions de travail, situation de placement, etc.).

D) Vous pouvez utiliser la banque de données du logiciel **REPÈRES** pour mieux connaître la formation, le marché du travail, les établissements, les professions, etc. Ce logiciel est maintenant disponible sur Internet via Omnivox. Consultez votre conseiller d'orientation afin d'obtenir plus de renseignements.

Conditions d'admission

1) Obtenir le DEC
(préuniversitaire ou technique)

2) Respecter les préalables

Note a) Les préalables ne sont pas toujours les mêmes d'une université à l'autre. Veuillez consulter les guides d'admission des universités.

b) Pour les personnes qui détiennent un DEC technique, les candidats adultes et pour la clientèle de la formation continue, il peut y avoir des conditions particulières... Informez-vous!

POUR LES PROGRAMMES CONTINGENTES

Un programme contingenté signifie que le nombre de places est limité. Si un programme est contingenté, nous vous suggérons de faire :

- le même choix de programmes dans plusieurs universités;
- le choix d'un 2^e programme où vos chances d'être admis sont meilleures;
- un choix de programme non contingenté;
- un choix d'une technique collégiale apparentée à vos choix de programmes universitaires. (Levasseur et coll., 2016, p.15)

Pour mieux comprendre la cote R et vous aider à préparer vos stratégies d'admission, consultez le document «**La cote de rendement au collégial et les seuils d'admission dans les programmes contingentés à l'université**», disponible à votre centre d'information scolaire et professionnelle.

Les formulaires d'admission

Au niveau universitaire, chaque université a un formulaire électronique qui lui est spécifique. Vous pouvez présenter une demande dans plusieurs universités et faire, de façon générale, plus d'un choix de programmes par université. (Levasseur et coll., 2016, p.11)

A) SE PROCURER LES FORMULAIRES

- Directement sur les sites Internet des universités (voir p. 4).

Les universités vous invitent de plus en plus à faire la demande d'admission en ligne. Certaines n'ont plus de formulaire papier. L'admission en ligne vous permet de recevoir un accusé de réception par courriel, de suivre l'état de traitement de votre dossier, de payer en ligne et même parfois, d'être éligible à des bourses d'études. Il est important cependant de fournir une adresse courriel.

EXCEPTIONS

Pour une demande dans une université ontarienne, utilisez la «demande d'admission aux programmes de premier cycle aux universités de l'Ontario ». N'employez pas cette demande pour faire une demande en Common Law, formation à l'enseignement (programmes consécutifs), médecine ou sciences de la réadaptation. Les demandes d'admission à ces programmes sont disponibles à partir du site Web du Centre sur : <http://centre.ouac.on.ca> .

B) REMPLIR LES FORMULAIRES OU LES DEMANDES EN LIGNE

- S'assurer de bien lire les instructions :
- Inscire votre code permanent :
- Selon l'université, inscrire de un à trois choix de programmes (voir tableau en page 7).
- Ne pas oublier de payer les frais

C) JOINDRE LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Chaque université exige de joindre un ensemble de pièces aux formulaires d'admission. Le tableau en **page 8** vous indique les pièces requises pour chaque université.

Certaines universités exigent des documents additionnels (ex. : portfolio ou lettre de motivation) reliés à des programmes particuliers. Il importe de vérifier sur les sites Internet des universités.

Nombre de choix par demande et analyse des choix de programmes par université

UNIVERSITES	NOMBRE DE CHOIX	ANALYSE DES CHOIX
Bishop's	2	B
Concordia	3	B
École de technologie supérieure	1	
HEC	1	
Laval	2 I	A
McGill	2 J	A
Moncton	2	B
Université de Montréal	3	E
Universités ontariennes incluant Ottawa	3 F	G
Polytechnique	2 K	B
Sherbrooke	2	A
Université du Québec :		
Abitibi-Témiscamingue	2	B
Chicoutimi	2	H
En Outaouais	2	B
Montréal	3 D	A
Rimouski	2	B
Trois-Rivières	2 C	A

Il est toujours important d'inscrire en premier le programme que vous préférez.

À titre indicatif, ces informations sont tirées des sites Internet des universités le 1^{er} décembre 2016.

Nous vous invitons à vérifier l'exactitude de ces renseignements lors de votre demande d'admission.

Légende :

- A Tous les choix inscrits sont analysés et vous recevrez une réponse pour chacun des choix.
- B Le deuxième choix est analysé s'il y a refus au premier. À Concordia, le troisième est analysé s'il y a refus au premier et au deuxième. Pour l'UQO, voir les spécifications sur le site www.uqo.ca/etudiants/admission. À L'UQAR, lorsque le 1^{er} choix pour un programme est contingenté, le 2^e est analysé avec une mention à l'effet que le 1^{er} choix sera analysé ultérieurement.
- C Vous pouvez indiquer un 2^e choix seulement si le programme demandé est contingenté. Possibilité de mettre deux choix contingentés.
- D Il est fortement suggéré que le troisième choix soit parmi les programmes non contingentés (pour assurer une place au candidat). Si le candidat veut faire 6 choix de programmes (premier cycle), il doit compléter une deuxième demande d'admission et payer à nouveau les frais d'admission de 90\$.
- E Indiquez vos 3 choix de programmes par ordre de priorité. Les agents procèdent à l'étude de tous les choix de programme. Cependant, dès que le candidat est admis, l'Université ne considère plus sa candidature aux programmes indiqués moins prioritaires.
- F Les candidat(e) peuvent faire demande à autant de programmes/universités de l'Ontario qu'ils le souhaitent ; toutefois, ils peuvent faire demande à un maximum de trois choix de programme à une université donnée (y compris ses établissements affiliés). Certaines universités limitent davantage le nombre de programmes auxquels vous pouvez faire une demande. Veuillez lire les détails et modalités précisés par les universités. Lire les directives (<https://www.ouac.on.ca/fr/guide/105-app-guide/>) pour remplir le formulaire de demande d'admission.
- G Voir informations sur le site : www.ouac.on.ca
- H Le candidat peut présenter une demande d'admission à deux programmes contingentés. Dans ce cas, les deux demandes sont considérées et le candidat recevra une réponse pour chacune d'elles. Si le deuxième choix est un programme non contingenté, ce dernier sera étudié seulement si le candidat refuse l'offre d'admission au premier choix ou encore, s'il est refusé.
- I Le candidat peut présenter une demande d'admission à deux programmes contingentés. Après avoir complété sa 1^{re} demande, un étudiant peut retourner dans sa demande et ajouter des choix de programmes non contingentés (pour les mêmes frais d'admission). S'il y a refus dans son programme, l'étudiant peut faire un choix supplémentaire dans un programme non contingenté pour la même session (sans frais additionnels).
- J Pour faire une demande d'admission à plus de deux programmes, vous devez soumettre (et payer) une autre demande d'admission.
- K Possibilité de faire deux choix de programmes. Ce 2^e choix doit être un programme dans une autre discipline.

Tableau synthèse des pièces requises par université

Ce tableau synthèse s'adresse **aux étudiants québécois en fin de programme collégial**. Pour toute autre catégorie d'étudiants, consultez les sites Internet des universités. Pour toute demande d'admission l'étudiant doit connaître son code permanent émis par le Ministère de l'éducation.

Universités	Certificat de naissance ou carte de l'état civil	Relevé de notes le plus récent	Frais \$: (informations au 1 ^{er} décembre 2016)	Liste des cours suivis maintenant (photocopie de l'horaire)
Bishop's	A	F	65 \$	
Concordia		F	100 \$	
E.T.S.			43 \$	
HEC (pour B.A.A.)			86.43 \$	
Laval			80 \$	
McGill		F	104.67 \$ B	
Moncton		X	0\$ E	
Polytechnique			80 \$	
Sherbrooke			82 \$	
UdeM			94\$	
UQAT			75 \$	
UQAC			30 \$ ou 50\$ C	
UQO			30 \$ ou 60 \$ C	
UQAM			90 \$ F	
UQAR			30.70 \$ ou 51.20 \$ C	
UQTR			40.97 \$ ou 61.45 \$ C	
Universités Ontariennes (incluant Ottawa)	D	D	156 \$ D	D

À titre indicatif, ces informations sont tirées des sites Internet des universités le 1^{er} décembre 2016.
Nous vous invitons à vérifier l'exactitude de ces renseignements lors de votre demande d'admission.

Légende :

- A Photocopie acceptée (concernant le certificat de naissance, les noms et prénoms du père et de la mère doivent généralement être indiqués sur le document). Pour Bishop's les copies transmises par courriel permettent d'établir une admission conditionnelle. Les documents officiels doivent nous être acheminés afin que votre admission soit confirmée.
- B Des frais supplémentaires sont ajoutés pour certains programmes tels médecine et musique.
- C Dans ces universités, il est suggéré de faire sa demande d'admission en ligne, car des frais supplémentaires sont ajoutés pour les demandes d'admission papier.
- D Voir informations sur le site : www.ouac.on.ca. Certaines universités, et ou certains programmes exigent des droits supplémentaires (<https://www.ouac.on.ca/fr/guide/105-fees/>). Des droits de services sont requis pour des choix additionnels (50 \$ du choix additionnel).
- E Si votre choix s'arrête sur l'université de Moncton, pour les candidates et les candidats du Canada, aucun frais ne sont requis au moment d'effectuer votre demande d'admission en ligne. Toutefois, des frais d'étude de dossier de 60\$ seront ajoutés à vos droits de scolarité lors de votre première session d'inscription. Voir l'information sur le site : www.umoncton.ca/futurs/admission
- F Pour certaines universités anglophones, les étudiants doivent prouver qu'ils ont un anglais suffisant. Certaines pièces requises supplémentaires peuvent être exigées. Pour plus de détails, consultez les sites Internet.

La majorité des universités peuvent exiger des pièces requises supplémentaires (portfolio, lettres explicatives, etc.) selon le programme envisagé. Consultez les sites Internet pour plus d'information.

Il est à noter que ce tableau des pièces requises par université est sujet à changement. Il importe de bien lire les formulaires d'admission.

Dates limites

Au Québec, deux dates sont privilégiées pour l'admission au 1^{er} cycle :

SESSION D'AUTOMNE : 1^{er} mars
SESSION D'HIVER : 1^{er} novembre

Des exceptions sont possibles. À vérifier pour le programme et l'université qui vous intéresse.

Si vous avez déjà effectué au minimum un cours universitaire, la date limite pour déposer une demande d'admission peut varier d'une université à l'autre. Il est important de vérifier sur les sites internet.

Tous les programmes ne sont pas nécessairement offerts à la session d'hiver. La liste des programmes offerts à la session d'hiver est disponible au début d'octobre au centre d'information scolaire et professionnelle de votre collège ou sur les sites Internet des universités.

Pour tous les programmes offerts le soir (Formation continue), vérifiez la date d'inscription auprès de l'université. Vous devrez également vous procurer le formulaire approprié à l'université même.

Pour McGill

Les dates de dépôt des demandes d'admission varient d'une faculté à l'autre et selon le type de demande. Consultez le site Internet dans la section « Demande d'admission au premier cycle ».

Pour l'ETS

Trimestre d'automne : 1^{er} mai

Trimestre d'été : 1^{er} mars (aucune admission au baccalauréat à la session d'été).

Trimestre d'hiver : 1^{er} novembre

Pour l'Université d'Ottawa

	DATES LIMITES	PROGRAMMES OU FACULTES
SESSION D'AUTOMNE	1 ^{er} octobre	Médecine (compte OUAC doit être créé pour le 15 septembre)
	1 ^{er} février	Common Law Juris Doctor (français) Formation à l'enseignement
	1 ^{er} mars	Arts visuels (B. A. V.) Arts visuels (majeure)
	1 ^{er} avril	Sciences de la nutrition Journalisme numérique Musique (B. Mus.) Relations publiques et communication Sciences infirmières
	1 ^{er} mai	Droit civil (L.L.L.) et Développement international et mondialisation Droit civil (L.L.L.) et École de gestion Telfer (M.B.A.) Droit civil (L.L.L.) et maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) Droit civil (L.L.L.) Service social
	1 ^{er} juin	Tous les autres programmes, mais certains programmes pourraient être complets avant cette date.
	15 août	Certificat droit civil
	1 ^{er} novembre	Juris Doctor (anglais)
	1 ^{er} décembre	Teacher education
	15 novembre	Seulement pour certains programmes (vérifier auprès de l'université)
SESSION D'HIVER		

***Certains programmes offerts en anglais ont des dates limites d'admission différentes.

Pour les autres universités ontariennes

Consulter le site des universités ontariennes. La date varie d'une université à une autre et d'un programme à un autre.

2^e étape : La sélection

C'est maintenant le moment pour les universités de faire l'étude de vos demandes d'admission et c'est le début d'une période stressante pour vous. Afin de vous aider à traverser cette période d'attente, voici ce qui se passera dans les semaines à venir.

L'ACCUSE RECEPTION

D'ici 2 à 3 semaines, certaines universités vous feront parvenir un accusé réception. Cependant, certaines universités n'en envoient pas (Levasseur et coll., 2016, p.13).

Les agents d'admission vérifieront si votre dossier est complet. S'il manque des pièces, certaines universités peuvent rejeter votre dossier (Levasseur et coll., 2016, p.13). Il est donc important de vérifier le tableau synthèse des pièces requises pour chacune des universités à la **page 8**.

Par la suite, ils analyseront votre dossier en tenant compte des divers critères de sélection (Levasseur et coll., 2016, p.13).

L'analyse du dossier - les critères de sélection

LE DOSSIER SCOLAIRE : COTE DE RENDEMENT AU COLLEGIAL (CRC)

Les universités québécoises utilisent la «cote de rendement au collégial» pour analyser et évaluer la valeur des dossiers scolaires lorsqu'il s'agit d'une admission à un programme contingenté (Levasseur et coll., 2016, p.14).

Pour en connaître davantage au sujet de la cote R, vous pouvez consulter le site : www.crepuq.qc.ca

Nous vous rappelons que vous pouvez aussi consulter le document : «*La cote de rendement au collégial et les seuils d'admission dans les programmes contingentés à l'université*» disponible à votre centre d'information scolaire. Vous y retrouverez la cote R du dernier admis dans les programmes contingentés. Enfin, pour connaître votre propre cote de rendement au collégial, vous pouvez la consulter en ligne à partir d'Omnivox. Vous pouvez aussi rencontrer les services d'orientation et d'information scolaire de votre collège.

LES AUTRES CRITERES

Dépendamment du programme que vous avez choisi, il se peut que d'autres critères tels que : **test, entrevue, audition, curriculum vitae, lettre autobiographique, portfolio, etc. s'ajoutent à la cote de rendement**. Ils seront donc pris en considération dans l'analyse de votre dossier et dans les proportions que les universités auront déterminées.

Pour en savoir davantage, consultez les guides d'admission ou les sites web de chacune des universités (Levasseur et coll., 2016, p.15).

Dans la majorité des cas, c'est l'université qui vous convoque en vous envoyant une lettre ou en vous téléphonant. **Toutefois, il y a des exceptions.**

LES EXCEPTIONS

Par exemple :

UNIVERSITÉ CONCORDIA

- Pour certains programmes à la faculté des arts et des sciences et des beaux-arts, vous devez prendre vous-même rendez-vous pour une entrevue ou une audition; consultez le guide d'admission ou le site web.
- Le Département de communication convoquera les étudiants en entrevue lorsque la première étape de sélection aura été franchie. Encore une fois, il faut voir les exigences sur le site web du département.

Source : Veronica Lefebvre, agente de recrutement étudiant pour l'Université Concordia (23 décembre 2016).

ADMISSION EN MÉDECINE DENTAIRE DANS LES UNIVERSITÉS

- Si vous prévoyez faire une demande en **médecine dentaire**, il faut vous soumettre au test de l'Association dentaire canadienne. Ce test a lieu deux fois par an. Les dates d'inscription : 15 septembre et 15 janvier. Il est avantageux de vous inscrire à la première séance de test. Vérifiez à votre centre d'information scolaire et professionnelle.

Afin d'éviter toutes formes d'erreurs, il est donc fortement recommandé de consulter les guides d'admission et/ou les sites Internet de chacune des universités.

Les bourses d'études

- **Prêts et Bourses du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

Vous pouvez vous procurer le formulaire et obtenir des renseignements sur votre admissibilité et les dates limites auprès de la personne responsable de l'aide financière de votre collège. (Levasseur et coll., 2016, p.17)

Pour plus d'information ou pour une simulation : www.afe.gouv.qc.ca

- **Bourses d'entrée des universités**

Un certain nombre de bourses sont accordées au mérite à ceux qui ont obtenu d'excellents résultats scolaires. Vous pouvez vous procurer les formulaires auprès des universités et vous pouvez aussi, dans certains cas, vous les procurer dans votre collège (Levasseur et coll., 2016, p.17).

Informez-vous sur les sites des universités ou encore, sur le site Repères section «Prêts et bourses»!

3^e étape : La décision

Entre le **1^{er} mars** et le **15 mai**, l'université vous adressera les réponses aux demandes que vous avez faites. Par contre, certains programmes contingentés peuvent dépasser ce délai.

Les possibilités de réponses de l'université

OFFRE D'ADMISSION

CONDITIONNELLE : Vous êtes admis à **la condition** de terminer votre D.E.C. avant l'inscription et/ou de satisfaire à toutes les conditions exigées avant une date indiquée par l'université. (Levasseur et coll., 2016, p.14)

DÉFINITIVE : « La demande d'admission est acceptée, car le candidat a satisfait aux formalités et aux conditions d'admission. » (Levasseur et coll., 2016, p.14)

JUGEMENT DIFFÉRÉ : La décision de l'université est reportée à plus tard et les raisons sont fournies. (Levasseur et coll., 2016, p.14)

LISTE D'ATTENTE : Il s'agit d'une admission possible qui dépendra du nombre de candidats déjà admis qui se désisteront ou qui ne compléteront pas toutes les étapes exigées. (Levasseur et coll., 2016, p.14)

REFUS : Que dire de plus... Les raisons du refus sont fournies dans l'avis. (Levasseur et coll., 2016, p.14)

Vos réponses

Vous êtes admis(e) :

- Vous recevrez une offre, c'est votre premier choix ou votre seule réponse positive - alors vous acceptez l'offre de l'université selon la procédure exigée en respectant les délais mentionnés*.
- Vous avez reçu deux offres d'admission de la même université. Vous devez en accepter une seule et refuser l'autre.
- Vous avez déjà répondu positivement à une offre et vous préférez l'autre qui vient d'entrer. Vous devez vous désister par écrit ou en ligne** auprès de l'université et confirmer votre choix avec l'autre. (Levasseur et coll., 2016, p.14)

Vous êtes refusé(e). Voici quatre scénarios :

- Vous acceptez la décision et ne posez aucun geste.
- Vous faites un nouveau choix de programmes offerts par certaines universités selon les choix disponibles.
- Vous voulez aller en appel car vous vous considérez lésé. Vous devez vous préparer à justifier votre demande. Vous venez nous consulter ou vous vous adressez à l'agent d'admission qui a traité votre dossier. Attention à respecter les délais.
- Vous avez été refusé partout, il serait important de consulter votre conseiller d'orientation. (Levasseur et coll., 2016, p.14)

Vous êtes sur une liste d'attente :

- Vous ne pouvez accepter deux offres d'admission en même temps, mais vous pouvez accepter une offre d'admission et une liste d'attente ou jugement différé en même temps. (Levasseur et coll., 2016, p.14)
- * Il est important de répondre dans les délais exigés sinon l'université peut annuler l'offre d'admission.

Vérifiez les délais!

** À vérifier sur les sites des universités.

4e étape : L'inscription

La majorité des universités vous feront parvenir la documentation et vous indiqueront les dates d'inscription spécifiques à votre programme, qui se tiendront entre les mois de juin et août. Cette dernière étape consiste à faire un choix de cours pour la session à venir. En cas contraire, contactez le bureau du registraire de l'université (Levasseur et coll., 2016, p.15).

Il est important de **respecter les dates limites pour l'inscription**, autrement l'université peut annuler son offre d'admission. En effet, l'admission n'est valide que si elle est suivie d'une inscription au trimestre pour lequel la décision d'admission a été prononcée (Levasseur et coll., 2016, p.15).

IMPORTANT

Le candidat qui prévoit s'absenter pour une assez longue période doit charger quelqu'un de donner suite aux avis reçus durant son absence en joignant à sa demande d'admission une procuration écrite indiquant clairement les noms et coordonnées d'une ou de plusieurs personnes autorisées à agir en son nom. La personne qui ne tient pas compte de cette mise en garde peut rencontrer des ennuis et des déceptions. Cependant, puisque la plupart des inscriptions se font en ligne via votre dossier étudiant, assurez-vous de transmettre vos données personnelles à la personne que vous mandatez en votre absence afin qu'elle puisse accéder à votre dossier en ligne.

Renseignements complémentaires

Les frais de scolarité

Comme vous le savez, les études universitaires ne sont pas gratuites. Il y a des frais de scolarité et des frais relatifs au matériel didactique, aux assurances, aux cotisations étudiantes, aux services aux étudiants, etc.

Les frais de scolarité sont établis par le Gouvernement du Québec. Pour les étudiants québécois, sur la base de 30 crédits, on estime à au moins 1 970\$ par *année* pour couvrir les frais de scolarité. Cela varie selon l'université et le programme. Les frais afférents qui comprennent les assurances, les frais généraux et les diverses cotisations ajoutent entre 325\$ et 2 600\$ à la facture (Levasseur et coll., 2016, p.16).

Ensuite, il faut ajouter à cela les dépenses générales qui sont liées à l'achat du matériel scolaire et aux frais de logement et d'alimentation. Pour ceux qui doivent payer un loyer, on estime les coûts entre 1 550\$ et 2 000\$ par trimestre. Pour ceux qui résident gratuitement chez leurs parents, on compte environ 500\$ pour le matériel scolaire par trimestre (Levasseur et coll., 2016, p.17).

De plus, on peut ajouter les dépenses personnelles (loisirs, transport, etc.). Bien que ces dépenses varient d'un individu à l'autre, on doit prévoir environ 1 600\$ pour deux trimestres (Levasseur et coll., 2016, p.17).

Service de logement

Votre démarche doit être entreprise en même temps que votre demande d'admission. Chaque université a ses propres critères, ses dates et ses formulaires d'inscription pour le logement.

ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE (ÉTS)

Secrétariat des résidences de l'ÉTS. :

255, rue Peel

Montréal (Québec) H3C 3R9

Téléphone : 514 396-8561

Télécopieur : (514) 396-8416

Courriel : residences@etsmtl.ca

Site Web : <http://www.etsmtl.ca/Futurs-etudiants/Baccalaureat/Residences-universitaires>

Hors campus:

Service aux étudiants, local A-2700

Téléphone : 514 396-8942

Courriel sae@etsml.ca

Site Web : <http://www.etsmtl.ca/Futurs-etudiants/Baccalaureat/Logement-hors-campus> (Consultation d'annonces en ligne)

MACDONALD CAMPUS RESIDENCE

(Université McGill)

Résidences campus:

Laird Hall / Ecoresidence

21 111 Lakeshore

Sainte-Anne-de-Bellevue, Québec

H9X 3V9

Tel.: 514-398-7716

Fax: 514-398-7953

Courriel: residences.macdonald@mcgill.ca

Site Web : <http://www.mcgill.ca/students/housing/rez-options/macdonald>

Hors campus :

<http://www.mcgill.ca/students/housing/offcampus/>

UNIVERSITÉ BISHOP'S

Résidences campus:

2600, College Street

Sherbrooke (Québec) J1M 1Z7

Téléphone : 819 822-9600, poste 2685

Sans frais : 1 877 622-4900

Télécopieur : (819) 822-9615

Courriel : residence@ubishops.ca

Site Web : www.ubishops.ca/residence/index.html

Hors campus :

Site Web : <http://www3.ubishops.ca/residence/off-campus-housing.html>

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Résidences campus :

Loyola Campus

7141 Sherbrooke Street W.
Montréal, (Québec), H4B 1R6
Téléphone : 514 848-2424, poste 4755

Sir George Williams Campus

1455 De Maisonneuve Blvd. W.
Montréal, Québec, H3G 1M8
Courriel : Réservation : residenceinfo@concordia.ca
Site Web : <http://www.concordia.ca/campus-life/residences.html/>

Hors campus:

Site Web : <http://www.concordia.ca/campus-life/off-campus-housing.html>

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Résidences campus :

Service du logement
90, rue Université, bureau 143
Ottawa (Ontario) K1N 1H3
Téléphone : 613 562-5885
Télécopieur : 613 562-5109
Courriel : residence@ottawa.ca
Site Web : www.uottawa.ca/logement/

Hors campus :

90, rue Université – Bureau 145
Ottawa (Ontario) K1N 1H3
Téléphone : 613 564-5400, poste 45061
Télécopieur : 613 782-6104
Courriel : offcamp1@uottawa.ca
Site Web : <http://www.uottawa.ca/logement/logement-hors-campus>

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Résidences campus :

Service des résidences
2350, boul. Édouard-Montpetit
Montréal, (Québec) H3T 1J4
Téléphone : 514 343-6531
Télécopieur : 514 343-2353
Courriel : residences@umontreal.ca
Site Web : www.residences-etu.ca/

Hors campus:

2332, boul. Édouard-Montpetit
Pavillon J.-A. De Sève
3^e étage, local B-3429
(métro Édouard-Montpetit ou autobus 51)
Téléphone : 514 343-6533
Courriel : logement@sae.umontreal.ca
Site Web : www.logement.umontreal.ca

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Résidences campus :

2500, boul. de l'Université
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
Téléphone: 819 821-7663
Courriel : residences@usherbrooke.ca
Site Web : www.usherbrooke.ca/hebergement/

Logement hors campus:

Site Web: www.usherbrooke.ca/hebergement/liens-utiles/hebergement-hors-campus/

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

Service de résidences :

Bureau administratif P1- 4072
555, boul. de l'Université
Chicoutimi, (Québec) G7H 2B1
Téléphone : 418 545-5031
Télécopieur : 418 545-5012
Courriel : residenceuq@uquebec.ca
Site Web : <http://www.uquebec.ca/residencesuqac/>

Logement hors campus:

Site Web: <http://sae.uqac.ca/logementhorscampus/>

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Résidences campus universitaire :

303, boul. René-Lévesque Est
Montréal (Québec) H2X 3Y3
Téléphone : 514 987-6669
Télécopieur : 514 987-0344
Courriel : uqamres@netrevolution.com
Site Web : <http://www.residences-uqam.qc.ca/univ/accueil-est/?residence=est>

Résidences campus des sciences biologiques:

2100, Saint-Urbain
Montréal (Québec) H2X 4E1
Téléphone: 514 987-7747
Télécopieur : 514 987-0159
Courriel : delouest-residences@uqam.ca
Site Web : <http://residences-uqam.qc.ca/univ/accueil-ouest/?residence=ouest>

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

Résidences campus de Rimouski:

329-A, Allée des Ursulines
Rimouski (Québec) G5L 8X3
Téléphone : 418 723-4311
Télécopieur : 418 721-2817
Courriel : logeuqar@uqar.qc.ca
Site Web : <http://residencesuqar.com/>

Hors campus – Rimouski et Lévis:

Site Web: <http://www.uqar.ca/logements/#logement-hors-campus>

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Résidences du chemin Michel-Sarrazin:

3351, boul. des Forges C.P. 500
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7
Téléphone : 819 376-5011, poste 2508 ou 2525
Télécopieur : 819 376-5061
Site Web : www.uqtr.ca/etudiant/logement.shtml

Gîte et logement hors campus:

Site Web : www.uqtr.ca/etudiant/logement.shtml

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI TÉMISCAMINGUE

Résidences campus Rouyn-Noranda

445, boul. de l'Université
Local D-114
Rouyn-Noranda QC J9X 5E4
Téléphone : 819 762-0971, poste 4395
Sans frais : 1 877 870-8728, poste 4395
Courriel : martin.gibson@uqat.ca
Site Web : <http://www.uqat.ca/uqat/residences-etudiantes/>

Résidences campus de Val-d'Or

Pavillon des Premiers Peuples
675, 1re Avenue
Local 4123
Val-d'Or QC J9P 1Y3
Téléphone : 819 874-8728, poste 4395
Sans frais : 1 866 891-8728, poste 4395
Courriel : martin.gibson@uqat.ca
Site Web : <http://www.uqat.ca/uqat/residences-etudiantes/>

Hors campus :

Rouyn-Noranda

Line Morrissette
Téléphone : 819 762-0971, poste 0
Sans frais : 1 877 870-8728, poste 0
Courriel : line.morrissette@uqat.ca

Val-d'Or

Christine Desrochers
Téléphone : 819 874-8728, poste 6329
Sans frais : 1 866 891-8728, poste 6329
Christine.desrochers2@uqat.ca

Amos

Maryline Arcand
Téléphone : 819 732-8809, poste 8221
Sans frais : 1 866 798-8728, poste 8221
Courriel : maryline.arcand@uqat.ca

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS (HULL)

Résidences campus

283, boul. Alexandre-Taché – Bureau C-0340
C.P. 1250, Succursale Hull
Gatineau (Québec) J8X 3X7
Téléphone : 819 595-3900
Sans frais : 1 800 567-1283, poste 2393
Télécopieur : 819 595-3821
Courriel : residences@uqo.ca
Site Web : <http://uqo.ca/residences>

Hors campus:

Téléphone: 819 773-1680
Sans frais : 1 800 567-1283, poste 1680 (Autorisation requise)
Courriel : logement.horscampus@uqo.ca
Site Web : <http://uqo.ca/futurs-etudiants/logement>

UNIVERSITÉ LAVAL

Résidences campus

Téléphone : 418 656-2921, poste 4444
Télécopieur : 418 656-2801
Courriel : sres@sres.ulaval.ca
Site Web : www.residences.ulaval.ca/

Le formulaire de réservation est disponible à :

http://www.residences.ulaval.ca/choisir_les_residences/faire_une_reservation/etudiants_a_temps_complet/
(Vous devez choisir la ou les sessions auxquelles s'appliquent votre demande dans le menu de gauche)

Service des résidences

Pavillon Alphonse-Marie-Parent,
2255, rue de l'Université - Local 1604
Québec (Québec) G1K 7P4

Hors campus : Depuis le 1 mai 2016, le site web du service Vendulaval n'est plus disponible. Nous vous recommandons d'utiliser une alternative gratuite telle que LeBabillard.ca, Kijiji ou LesPAC.

UNIVERSITÉ MCGILL

Résidences campus :

Le bureau de logement des étudiants
3415 rue McTavish
Montréal (Québec) H3A 0C8
Téléphone : 514 398-6368
Télécopieur : 514 398-2305
Courriel: housing.residences@mcgill.ca

Site Web : <http://www.mcgill.ca/students/housing/rez-options/downtown-undergrad>

Demande de logement : Cocher la case dans le formulaire de demande d'admission ou remplir la demande sur le site Web.

Hors campus :

3473, rue Université
Montréal (Québec) H3A 2A8
Téléphone : 514-398-6010
Télécopieur : 514-398-2305
Courriel : offcampus.housing@mcgill.ca
Site Web : <http://www.mcgill.ca/students/housing/offcampus/>